



Victime de la non indemnisation du gan loyers impayés

Par **geffroy**, le **30/10/2009** à **18:36**

Bonjour,

j'ai acheté et confié la gestion d'un appt à omnium gestion (toulouse).qui m'a fait souscrire l'assurance vacance locative et loyers impayés. Mon locataire ne paie plus son loyer depuis juillet 2008 j'ai été indemnisé jusqu'en 12/08 depuis plus rien. Omnium nous dit que le gan a rompu unilatéralement le contrat. Nous continuons à payer nos primes d'assurances fortement majorées depuis le 1/1/09 et ne percevons rien. Nous ne pouvons plus obtenir d'infos auprès d'omnium ni de leur services contentieux.mon locataire est passé au tribunal le 18/9 qu'en est il advenu?.

Cette situation a entraîné des retards de paiement de mon pret immo Crédit Foncier qui malgré toutes mes demandes de conciliation amiable n'a trouvé d'autre solution que de me fiché incident d paiement. J'avais déposé auprès de ma banque une demande de crédit personnel qui aurait été accordé sans ce blocage. J'ai chercher en vain à contacter un médiateur tant auprès de la BDF que du CFF.Tout le monde s'en fiche.

Un grand Merci pour votre aide

Par **Dominique JAMNET**, le **13/01/2010** à **15:56**

Geoffroy,

Rejoins le groupe VICTIMES OMNIUM LE GAN sur FACEBOOK,
Re-groupons nous pour une juste cause.

Dominique JAMNET
Investisseur floué

Par **phil6848**, le **07/02/2010** à **18:34**

Bonjour,

Je suis aussi une victime de Omnium et le Gan.

Merci de me donner l'adresse pour vous rejoindre

Philippe

Par **giuseppep**, le **18/05/2010** à **17:24**

Moi aussi, je suis victime des impayés Omnium-Le gan depuis 1er janvier 2009.

Pouvez vous me donner des liens et me tenir informé.

Merci d'avance

Cordialement

J.P

Par **giuseppep**, le **18/05/2010** à **17:25**

Moi aussi, je suis victime des impayés Omnium-Le gan depuis 1er janvier 2009.

Pouvez vous me donner des liens et me tenir informé.

Merci d'avance

Cordialement

J.P

Par **Fabrice**, le **17/04/2011** à **19:46**

Bonjour,

Je suis également une victime OMNIUM et j'ai eu la chance de résilier mon mandat de gestion en 2009. Mon appartement se situe à Villefranche sur Saone.

> En revanche, j'ai aussi eu des loyers impayés, des vacances locatives impayées et j'ai du payer un huissier pour assigner mon locataire afin qu'il règle ses loyers.

> Celui-ci a été condamné mais je n'ai pas eu un centime.

> Je souhaite avoir des informations sur la procédure à suivre pour faire fonctionner ces assurances défaillantes car j'ai cru comprendre que les règlements des litiges avaient repris.

> Donc n'hésitez pas à m'en faire part.

>

> Merci à tous.
> Fabrice